

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AON-2023-05-01

**AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE VISIOCONFERENCE AU SIEGE IPAS AFRIQUE
FRANCOPHONE**

ARTICLE 1 : OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres qui est lancé par Ipas Afrique Francophone, s'inscrit dans la mise en œuvre des recommandations l'auto-évaluation du Nœud Francophone cadre du renforcement de ses capacités organisationnelles et structurelles. L'Appel d'Offres concerne les services d'aménagement d'une salle de visioconférence au Siege Ipas Afrique Francophone.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute personne morale intervenant dans le domaine d'intégration de solutions informatiques, fourniture et installation de matériels informatiques et particulièrement de visioconférence et ayant au moins une expérience d'au moins deux (02) années d'exercice en Côte d'Ivoire.

ARTICLE 3 : VALIDITE DE LA SOUMISSION

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite du dépôt des offres.

ARTICLE 4 : ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Toute structure intéressée et répondant à l'exigence décrite à l'article 2 ci-dessus peut obtenir le dossier d'appel d'offres en cliquant sur le lien suivant : (*lien educarriere*)

ARTICLE 6 : VISITE DE SITE

La visite du site (Salle de conférence existante) est obligatoire. La fiche attestant de la visite doit être incluse dans l'offre technique du soumissionnaire, **sinon rejet**. Les visites sont prévues **du Mardi 09 mai 2023 au Vendredi 12 mai 2023 de 09h à 16h00 T.U.**

ARTICLE 5 : REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées sous plis fermé au plus tard le **19 mai 2023 à 11h30mn** l'Administration de Ipas Afrique Francophone sise à Cocody 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238
28 BP 1835 ABIDJAN 28
Tél : +225 25 22 016 510

ARTICLE 7 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis se fera en **séance publique** à l'Administration de Ipas le **23 mai 2023 à 11h35mn.**

ARTICLE 7 : RESERVES

Ipas se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent Appel d'Offres si l'engagement financier du donateur inhérent au projet Télémedecine est résilié.

Demande de Proposition (Request for Proposal, RFP)

Bien ou Service Demandé :	<i>Aménagement d'une salle de vidéoconférence au Siege Ipas Afrique Francophone</i>
Type d'Achat :	<i>Appel d'Offres National (AON)</i>
Type de Contrat :	<i>Services</i>
Cet Achat prend en charge :	<i>N/A</i>
Soumettre la Proposition à (Acheteur) :	<i>Ipas Afrique Francophone</i>
Date à laquelle l'Acheteur émet la RFQ/RFP :	<i>09 mai 2023</i>
Date limite pour recevoir des Questions de la part du Fournisseur :	<i>16 mai 2023</i>
Envoyer des Questions à (Acheteur) :	<i>Ipas Afrique Francophone (Attn : Mr. Landry TAFIN, Tel : 05 04 05 75 59 TafinL@ipas.org)</i>
Date limite de la Proposition :	<i>19 mai 2023 à 11h30 T.U.</i>
Date approximative d'émission du Bon de commande pour le(s) Fournisseur(s) retenu(s) :	<i>29 mai 2023</i>

Méthode de soumission :	
Soumettez votre offre en deux (02) exemplaires (01 original + 01 copie numérique au format PDF sous Clé USB) sous pli fermé à l'Administration de Ipas Afrique Francophone sise à Cocody 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238 28 BP 1835 ABIDJAN 28, Tél : +225 25 22 016 510 <u>au plus tard le 19 mai 2023 à 11h30 T.U.</u>	
Le Fournisseur accepte de maintenir les prix de son offre pendant <u>trente (30) jours</u> après la date d'échéance du dossier de proposition, sauf si une autre période est précisée dans l'annexe de l'AON.	
Numéro d'appel d'offres :	<i>AON-2023-05-01</i>

Annexes de la RFP :

1. **Annexe A** – Énoncé des travaux
2. **Annexe B** – Tarification
3. **Annexe C** – Instructions aux Fournisseurs

Tous les fournisseurs sont tenus d'examiner attentivement toutes les informations, notamment les pièces jointes, et de suivre les instructions relatives à cet AON. Si quelque chose n'est pas clair, le Fournisseur doit envoyer ses questions et commentaires au contact Ipas attribué avant la date limite indiquée ci-dessus.

Énoncé des travaux

I. Introduction/Contexte :

Le bureau Ipas Afrique Francophone dispose d'une salle de réunion d'une capacité d'environ 25 personnes et n'est pas équipée actuellement de sonorisation.

Ipas FA envisage d'installer un système de visioconférence dans ladite salle afin de pouvoir effectuer des communications de qualité et moderne avec l'ensemble de ses partenaires depuis cette salle de réunion.

II. Période d'exécution : les biens décrits au point V ci-dessous doivent être livrés au plus tard vingt (20) jours calendaires à compter du bon de commande et/ou du paiement de l'avance.

III. Lieu d'exécution : tous les biens objet de cet AON seront livrés au Siège de Ipas Cote d'Ivoire sis Abidjan 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238, 28 BP 1835 Abidjan 28.

IV. Portée des travaux : L'objectif de la présente consultation est l'identification d'un prestataire spécialisé dans l'installation de solutions multimédias et de préférence de solutions de visioconférence. Le prestataire retenu aura en charge de proposer un système compatible à l'existant et se chargera de définir les spécifications techniques des besoins en matériels et logiciels. Il se chargera également de la fourniture et de l'installation du nouveau système après une vérification par Ipas FA de la compétitivité des prix de la prestation proposée par rapport au marché.

V. Exigences techniques :

Il s'agit de faire l'inventaire des besoins et de proposer une architecture technique pour la mise en place d'une salle de réunion multimédia avec capacité de vidéo et audioconférence.

La prestation demandée par Ipas FA consiste à :

- . Evaluer l'existant,
- . Fournir la liste des besoins en équipement avec les caractéristiques techniques et les garanties,
- . Fournir la liste des différents logiciels et applications à utiliser en précisant le coût des licences,
- . Proposer une architecture et une technologie,

- . Installer les équipements et configurer l'ensemble du système,
- . Former le personnel technique sur place à une prise en main et maintenance de système.
- . Exécuter les taches de maintenance qui permettra de garantir le parfait fonctionnement.

Les soumissionnaires doivent effectuer une visite du site afin de mieux connaitre l'environnement et faire leur proposition ;

- Les équipes techniques doivent être composées de techniciens disposant d'une formation en informatique, en communication visuel, en pédagogie numérique ou autre domaine équivalent ;
- Une expérience réussie dans la mise en place d'un projet similaire est nécessaire ;
- Avoir la technicité pour assurer la maintenance et la fourniture de pièces détachées ;

VI. Rapport : N/A

VII. Livrables/Principales étapes :

Le système mis en place permettra de :

- . Facilite la communication audio et vidéo à partir des systèmes de visioconférence Zoom, Microsoft Team, etc.
- . Permettre à tout intervenant de prendre la parole et se faire entendre clairement par tous les participants d'une réunion quelque soit le nombre de participants de la réunion ;
- . Disposer d'écrans d'affichage permettant de visualiser l'ensemble des participants de la réunion depuis n'importe quel emplacement de la salle ;
- . Disposer d'écran permettant de visualiser les contenus de présentation par les participants en présentiel ;
- . Disposer d'un système de camera auto-rotatif a détection automatique de l'intervenant ;
- . Assurer la couverture de la salle sous plusieurs angles de visualisation ;
- . Proposer un système audio permettant d'assurer un système d'interprétation dans au moins trois langue ;

VIII. Autres exigences : N/A

IX. Calendrier des paiements : N/A

Livrable/Étape	Date d'échéance	Pourcentage du total	Coût
		TOTAL	

Tarification**Grille de tarification de biens**

N° d'article	Quantité	Unité de mesure	Description des biens et services	Prix unitaire	Prix total
1					
2					
3					
4					
5					
Sous-total hors taxes					
TVA 18%					
TOTAL GENERAL Toutes Taxes Comprises (TTC)					

Instructions aux fournisseurs

1. **Description narrative de l'achat** : Ipas a l'intention d'acheter les biens ou services identifiés dans l'Annexe A. Ipas prévoit d'effectuer une attribution de marché à un fournisseur qui répond aux spécifications énumérées, peut fournir le bien/service en temps voulu et proposer un prix de vente compétitif. Ipas se réserve le droit d'attribuer un marché à plus d'une société ayant répondu à l'appel d'offres. Si un contrat est établi à la suite de cet AON, le fournisseur comprend que les quantités indiquées dans les spécifications (Annexe A) ne sont qu'une estimation et qu'Ipas ne garantit pas la quantité d'achat de tout bien/service énuméré.
2. **Entité d'achat** : cet achat sera effectué par **Ipas Afrique Francophone**, dont le siège est situé à Abidjan 2-Plateaux Vallons, rue J77, lot 2874 ilot 238, 28 BP 1835 Abidjan 28.
3. **Exigences de la proposition** : tous les Fournisseurs doivent envoyer leur proposition écrite contenant une offre pour tous les biens et options inclus dans cet AON. Toutes les informations présentées dans la proposition du fournisseur seront prises en compte lors du processus d'évaluation d'Ipas. Si des informations requises dans cet AON sont manquantes, la proposition envoyée peut être considérée comme irrecevable. Les Fournisseurs sont tenus de soumettre des offres, ainsi que toute modification, révision ou retrait, à l'acheteur d'Ipas, au plus tard à l'heure et la date spécifiées dans l'AON. Toute offre, modification, révision ou retrait d'une offre reçue par l'acheteur après la date exacte spécifiée pour la réception des offres est en retard et peut ne pas être prise en considération, à la discrétion de l'acheteur. La proposition du Fournisseur doit inclure les éléments suivants :
 - a. Nom légal complet du fournisseur
 - b. Tout autre nom sous lequel le fournisseur exerce ses activités
 - c. Adresse postale, ville, province/état et code postal
 - d. Numéro de téléphone
 - e. Site Web de la société
 - f. Personne de contact et civilité
 - g. Numéro de téléphone de la personne de contact
 - h. Adresse e-mail de la personne de contact
 - i. Date d'envoi
 - j. Période de validité de la proposition
 - k. Description technique des biens offerts
 - l. Détails concernant la manière dont les biens proposés répondent aux exigences
 - m. Tarification
 - n. Délai de livraison
 - o. Couverture de garantie (le cas échéant)
 - p. Installation (le cas échéant)
 - q. Références ou exécutions passées, notamment les coordonnées, lorsque

cela est nécessaire pour l'évaluation du fournisseur

4. **Formulaires** : les Fournisseurs doivent documenter leur tarification en utilisant le modèle figurant dans l'Annexe B.
5. **Questions concernant l'AON** : toutes les questions concernant cet AON doivent être adressées à l'acheteur d'Ipas mentionné sur la première page de cet AON avant la date limite pour les questions qui est le **16/05/2023**.
6. **Notifications et livraisons** : le temps est un facteur essentiel si vous souhaitez que votre réponse soit prise en considération comme faisant partie de l'appel d'offres. Le Fournisseur contactera immédiatement l'Acheteur si l'une des spécifications, la disponibilité ou les délais de livraison proposés changent.
7. **Modalités de paiement** : sauf indication contraire/acceptée dans le Bon de commande résultant, les modalités de paiement d'Ipas sont : une **Avance plafonnée a 50%** à la suite de la notification d'attribution et la soumission de la facture ; le **solde restant à 20 jours calendaires après réception définitive** et sans objections de la totalité des biens. Les paiements se feront par chèque ou virement bancaire sur la base des informations bancaires préalablement transmises par le Fournisseur. Le Fournisseur peut proposer d'autres conditions de paiement pouvant être prises en considération lors du processus d'évaluation.
8. **Propositions alternatives** : N/A
9. **Processus d'évaluation et d'attribution** : Ipas attribuera un contrat résultant de cet appel d'offres restreint au Fournisseur responsable dont l'offre est conforme à l'AON, est plus avantageuse pour Ipas, le prix et d'autres facteurs étant pris en compte. L'attribution est décernée au Fournisseur représentant la meilleure valeur pour le projet et Ipas.

Ipas entend évaluer les offres et attribuer un contrat sans discussion avec les Fournisseurs. Par conséquent, l'offre initiale du Fournisseur doit contenir les meilleures modalités du Fournisseur des points de vue du prix et technique. Cependant, Ipas se réserve le droit de mener des discussions si l'Acheteur d'Ipas l'estime nécessaire ultérieurement.

10. **Soumission de dossiers de candidature** : Cet appel à candidature est ouvert aux personnes morales intervenant dans le domaine de fourniture de matériels informatique et spécialisé dans l'installation d'équipements de visioconférence, avec au moins une expérience d'au moins deux (02) années d'exercice en Côte d'Ivoire.

Les dossiers des soumissionnaires doivent être composés d'une offre **ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE** et d'une offre **FINANCIERE**.

10.1- L'offre technique :

L' « Offre administrative et technique » **doit comprendre**, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Les documents attestant que le soumissionnaire peut exercer dans le domaine sollicité (RCCM datant de plus de 2 ans d'exercice de l'activité de fourniture de matériels informatique et installation d'équipements de visioconférence sur le territoire ivoirien) ;
2. Une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE)
3. Une attestation bancaire ou Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ;
4. Une fiche de visite de site, **sinon rejet** ;
5. Présentation de la structure ;
6. Compréhension et approche méthodologique ;
7. Un planning prévisionnel d'exécution des travaux inclinant l'ensemble des activités requises ;
8. Le délai de livraison sur le site est à préciser ;
9. La liste des clients pour qui une prestation similaire est faite durant ces trois (03) dernières années avec les attestations de bonne fin d'exécution y afférent (2020-2021 et 2022) et des personnes de références (nom, prénom, email, numéro de téléphone) ;
10. Certification de représentation d'une marque d'une marque reconnue dans le domaine de la Visioconférence ;
11. La validité de l'offre est d'au moins trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10.2- L'offre financière : Elle doit comprendre et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après :

- Une offre financière proprement dite avec, montants **toutes taxes comprises (TTC)**, Ipas n'étant pas encore exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation.
- Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement par virement bancaire au compte de l'entreprise.
- L'offre financière doit être faite pour la livraison des fournitures au Siège Ipas à Abidjan.

11. Evaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par un Comité d'évaluation interne des offres et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Première Etape (Contrôle Préliminaire)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à Ipas de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'AON:

- La conformité à l'éligibilité au regard du RCCM ;
- L'offre soumise a été reçue par Ipas avant la date limite de dépôt des offres
- La validité de l'offre est d'au moins trente (30) jours à partir de la date limite de dépôt des offres soit le **19 mai 2023** ;

Ipas se réserve le droit de rejeter à cette étape toute offre dont l'une des pièces ci-dessus mentionnées est absente et/ou non conforme aux critères ci-dessus.

B) Deuxième Etape (Evaluation Administrative et Technique)

L'évaluation à cette étape portera sur la compétence administrative et technique du soumissionnaire selon les critères d'évaluation suivants :

Tableau de pointage

Critères d'évaluation	Points
Capacité technique <ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de l'existant avec les caractéristiques (05 points) - Présentation d'une architecture claire du schéma de montage des équipements (15 points) - Présentation des équipements, leur fonctionnalité et l'état de la garantie (25 points) 	45
Autres fonctionnalités <ul style="list-style-type: none"> - Possibilité de monitorer le système à distance par interface web (05 points) - Interface d'administration et de configuration simple (05 points) 	10
Expériences (la preuve de l'expérience de marches similaires 10 points/attestations de bonne exécution)	30
Certification de représentation d'une marque reconnue dans le domaine de la Visio conférence	15
Total note technique	100

Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires n'ayant pas atteint 75% seront éliminés de la prochaine étape.

La note technique (T) est le pointage total d'une soumission à la deuxième étape : Pointage total lié au tableau ci-dessus relatif à l'évaluation administrative et technique.

C) Troisième Etape (Evaluation Financière)

Ipas tiendra compte des facteurs ci-dessous pour évaluer l'offre financière :

1. Le prix (50%)
2. Le délai de livraison (30%)
3. Conditions de paiement (20%)

Le calcul de pointage final sera effectué
comme suit :

1. Ipas procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : Prix le plus bas x 50%/ prix en considération.
2. Ipas procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison de 15 jours calendaires obtient une note maximale de 30 points. Pour une livraison prévue 16 et 20 jours calendaires, la note de 15 points sera attribuée. 05 points seront attribués pour une livraison entre 21 et 30 jours calendaires. **Tout délai de livraison de plus de 30 jours calendaires verra son offre rejetée**
3. le soumissionnaire qui offrira la condition de paiement 100% après livraison aura la note maximale de 20 points. Pour une offre proposant un acompte maximum de 50%, elle obtiendra 10 points. 0 point pour un acompte de plus de 50%. **Aucun paiement intégral ne se fera avant l'exécution totale de la prestation.**

La note financière (F) est le pointage total d'une soumission à la troisième étape :
Pointage total lié au prix + le pointage lié au délai de livraison.

La note finale (N) se calcule comme suit : $N = T+F$

11. **Avis d'attribution** : si l'appel d'offres est satisfaisant, Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu la note finale (N) la plus élevée à la troisième étape en tenant en considération le délai de livraison et le prix de chaque type de bien. Le fournisseur reçoit un avis écrit d'attribution ou d'acceptation d'une offre.

12. **Allotissement du marché** : N/A

13. **Validité de l'offre** : le présent AON n'oblige en aucun cas Ipas à faire une attribution, et elle n'engage pas Ipas à payer de frais encourus par le Fournisseur pour la préparation et l'envoi d'une proposition ou la modification d'une proposition. Votre proposition est considérée comme valide pendant **30 jours** après l'envoi.
14. **Code d'éthique professionnelle** : Ipas accorde la plus haute importance au respect du [Code de conduite et d'éthique professionnelles d'Ipas](#), ainsi qu'à l'observation stricte de l'ensemble des lois et règlements en vigueur. Si le Fournisseur a lieu de croire en toute bonne foi qu'une violation a été commise par Ipas, ou par un sous-traitant, un bénéficiaire, un consultant et/ou une société affiliée, le Fournisseur doit signaler la violation présumée à Ipas via la Ligne d'assistance dédiée à l'éthique d'Ipas, en ligne sur <http://ipas.ethicspoint.com>.

Acceptation :

Le Fournisseur certifie avoir lu et compris toutes les instructions énoncées dans cet appel d'offres, et qu'il se conformera à ces dernières, et déclare que la proposition remplie et signée par le Fournisseur, notamment toutes les soumissions requises, est véritable et complétée au mieux de ses connaissances.

Fournisseur	
Signature :	
Nom :	Société :
Titre :	Date :